



POSTULAT URGENT

Auteur CVPO, par Philipp Matthias Bregy, Aron Pfammatter et Alwin Steiner
Objet Consultation du plan directeur cantonal: prolongation du délai
Date 14.06.2016
Numéro 4.0198

Actualité de l'événement

Le plan directeur cantonal se trouve actuellement en phase de consultation jusqu'au 30 juin 2016, selon la décision du Conseil d'Etat.

Imprévisibilité

La décision du Conseil d'Etat de mettre en consultation le plan directeur cantonal avant les vacances d'été n'était pas prévisible en tant que telle.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure

La phase de consultation prend fin le 30 juin 2016 déjà. Il est donc urgent de réagir.

Le Conseil d'Etat a récemment décidé de mettre en consultation le plan directeur cantonal. Or, la phase de consultation prend fin le 30 juin 2016 déjà. En raison de l'importance de la consultation, en particulier pour les communes directement concernées, ce délai est trop court, et ces dernières risquent de ne pas disposer de suffisamment de temps pour examiner de manière assez approfondie cette affaire importante.

Conclusion

C'est pourquoi le Conseil d'Etat est prié de prolonger la phase de consultation du plan directeur cantonal au moins jusqu'à la fin août 2016.